

ement de leur
de la société,
iverrai gratu-
culture des
l, le montant

IRE, M.D.,
aire-Trésorier.
d'Yamaska.

mblée

de la société
ce de Québec
Sorel, le trente
nt huit, à une
elle assemblée
nas. Péloquin,
rs Michel Du-
nisiphore Fon-
ldéric Paradis,
grand nombre
ciété.
ière assemblée,

Comiré, secondé
ine:

'aradis soit en
en remplace-
re Cloutier, qu
—Adopté.
nt, Mr. Chas
lr. Michel Du

soient votés au
ne ses services
et qu'il soit dé-
lution, que cette
ns tous les dé-
de faire dans
, tels que frais
papeteries, post

nsuite lecture
sée à la dernière
de Québec, pour
contagieuses sur
LOQUE.

ir Mons. Uldé-
ons. Michel Du

Que des remerciements soient votés à l'Hon. Jules Allard, Ministre de l'Agriculture, pour les services qu'il a rendus à la société d'Apiculture, et en général à tous les apiculteurs, pour avoir fait passer la loi ci-dessus mentionnée, et qu'il soit prié par la présente résolution de nommer le plus tôt possible, conformément aux dispositions de la dite loi, des inspecteurs, pour le traitement de la LOQUE, vu que cette maladie se répand rapidement, cause des dommages considérables dans cette province et que le besoin des inspecteurs se fait vivement sentir.—Adopté.

Le Secrétaire fait ensuite rapport à l'assemblée qu'il a déjà demandé à l'Hon. Jules Allard, la nomination des inspecteurs ci-dessus mentionnés, et que ce dernier lui a répondu que si la société lui suggérerait les noms de ceux qu'elle désire faire nommer comme inspecteurs, il serait heureux de se rendre aux désirs de la société.

Il est donc proposé par le président, Mons. Chas. Péloquin, secondé par Mons. Uldéric Paradis:

Que les noms suivants soient suggérés à l'Hon. Ministre de l'Agriculture, comme étant ceux que la société désire faire nommer comme inspecteurs:

1. Arthur Comiré de St-François du Lac.

2. Onésiphore Fontaine de St-Guillaume.

3. Michel E. Dufault de St. Robert.—Adopté unanimement.

Proposé par Mons. Michel Dufault, secondé par Mons. Uldéric Paradis:

Que l'Hon. Ministre de l'Agriculture, soit prié de faire traduire en français, le Bulletin No. 112 du Collège s'Agriculture d'Ontario, Sur le traitement de la Loque, par F. C. Harrison, B.S.A., et d'en faire une distribution gratuite aux apiculteurs de cette Province.—Adopté.

Et cette assemblée s'ajourne.

A. O. COMIRE, CHAS. PELOQUIN,
Sec. Tres. Président.

ADULTERATED HONEY

Last month we published a letter (page 217) from Mr. R. L. Meade, of Toronto, in reference to some honey purchased by him in Toronto. We promised a report of the analysis of same. We publish the result of the analysis below. The honey was found to be genuine:

W. J. Gerald, Esq.,

Deputy Minister of Inland Revenue:

Dear Sir,—Replying to L. 49,871, I beg to say that the sample of honey in question gives results as follows:

Water.....22.10 per cent.

Direct reading on polarization.....10.10

According to the standards which I have felt justified in accepting for honey (see Bulletin 145), this sample must be classed as genuine. Such classification by no means establishes its true quality, since certain available adulterants are so nearly identical with honey in their chemical character as to be incapable of detection. So far as well-established methods of analysis are concerned, this article must be regarded as legal honey.

Yours truly,

(Signed) A. MCGILL,
Chief Analyst.

THE BEE-KEEPING OF HAWAII

We bee-keepers of the United States might be surprised if we knew all about the keeping of bees in Hawaii. It seems that Uncle Sam thought it of sufficient importance to send a special agent, our friend Phillips, of the Apiarian Department at Washington, out to these islands to investigate this industry. He spent several months studying the industry, and I have been fortunate enough to secure his promise to tell us, at the coming National convention, all about the bee-keeping of Hawaii, illustrating his talk with stereopticon views taken while at the islands. Those who are fortunate enough to be present may expect a treat.—W. Z. Hutchinson, Secretary.